

Tableau récapitulatif du traitement des demandes

DEMANDES DES MONTANTS DE SECONDE PROFESSIONNELLE SCOLARISÉES EN ÉTABLISSEMENT PUBLIC ÉDUCATION NATIONALE ET AGRICULTURE

Scolarité actuelle de l'élève	Formation demandée	Documents supports	Saisie Affelnet lycée - du lundi 9 mai au lundi 13 juin 2022 (12h)			Éléments de barème
			Vœu(x)	Notes	Avis du chef d'établissement d'origine	

Demande des élèves vers une formation DANS leur établissement

Situation 1	2 ^{de} pro Famille de métiers 2 ^{de} pro commune	Spécialité de 1 ^{re} pro correspondante de la famille de métiers ou de la 2 ^{de} pro commune <i>Exemple : 2^{de} pro Métiers de l'hôtellerie-restauration vers une des spécialités de 1^{re} pro (Exemple : Cuisine)</i>	Fiche de vœux d'affectation - palier 2 ^{de}	OUI	1 seule note : 10 en français	1 avis "PRIORITAIRE" Dans le cas où l'élève formule plusieurs vœux, 1 seul avis "PRIORITAIRE" doit être saisi sur l'un de ses vœux pour la spécialité vers laquelle une priorité doit lui être donnée. Pour les autres vœux, saisir avis "SANS OBJET".	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Bonus filière ➢ Bonus maintien dans l'établissement ➢ Avis du chef d'établissement d'origine "PRIORITAIRE"
Situation 2	Uniquement en établissement public E.N. 2 ^{de} pro spécialité dite "orpheline" (hors famille de métiers ou seconde commune)	Spécialité 1 ^{re} pro correspondante <i>Exemple : 2^{de} pro. Animation - enfance et personnes âgées vers 1^{re} pro Animation - enfance et personnes âgées</i>	Fiche de vœux d'affectation - palier 2 ^{de}	NON : vœu automatique	1 seule note : 10 en français		<ul style="list-style-type: none"> ➢ Bonus "Montée pédagogique" qui garantit une place dans la formation concernée.

Demande des élèves vers une formation HORS de leur établissement

Situation 3	2 ^{de} pro Famille de métiers 2 ^{de} pro commune	Spécialité de 1 ^{re} pro correspondante de la famille de métiers ou de la 2 ^{de} pro commune	Fiche de vœux d'affectation - palier 2 ^{de}	OUI	Résultats scolaires de l'année en cours	"AUTRE ÉTABLISSEMENT" Dans le cas où l'élève formule un vœu vers un autre établissement, l'avis "AUTRE ÉTABLISSEMENT" doit être saisi pour ce vœu.	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Bonus filière ➢ Résultats scolaires coefficientés
--------------------	---	--	--	-----	---	--	--

DEMANDES DE PASSERELLE VERS LA PREMIÈRE PROFESSIONNELLE EN ÉTABLISSEMENT PUBLIC ÉDUCATION NATIONALE ET AGRICULTURE

Scolarité actuelle de l'élève	Formation demandée	Documents supports	Saisie Affelnet lycée - du lundi 9 mai au lundi 13 juin 2022 (12h)			Éléments de barème
			Vœu(x)	Notes	Avis du chef d'établissement d'origine	

Demande INTERNE ou EXTERNE à l'établissement

2 ^{de} GT	1 ^{re} professionnelle	Fiche de vœux d'affectation - palier 2 ^{de} ET dossier "Passerelle vers une première professionnelle" (1)	OUI	Résultats scolaires de l'année en cours	Saisir avis passerelle "AUCUN" pour ne pas bloquer la validation	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Résultats scolaires affectés d'un coefficient par matière en fonction de la spécialité demandée ➢ Avis du chef d'établissement d'accueil (2)
1 ^{re} GT	1 ^{re} professionnelle					
Terminale CAP	1 ^{re} professionnelle					
2 ^{de} professionnelle	Changement de spécialité ou d'établissement					
1 ^{re} professionnelle						
MLDS (APFIV ou V) Prépa-apprentissage (Prea IV ou V)	1 ^{re} professionnelle					

(1) L'établissement actuel de l'élève adresse le dossier complété, les bulletins scolaires de l'année en cours et de 3^e aux établissements sollicités **AU PLUS TARD POUR LE MARDI 7 JUIN 2022**.

(2) L'établissement d'accueil transmet son avis via le fichier "AVIS du chef d'établissement d'accueil" à la DSDEN du département concerné pour les vœux vers les établissements E.N. ou à la DRAAF pour les vœux vers les établissements de l'agriculture, **AU PLUS TARD POUR LE JEUDI 16 JUIN 2022**.